

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

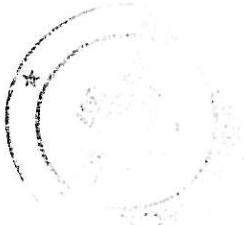
Direction Régionale des
Finances et Impôts
80026 Amiens Cedex 1

Amiens

- 8 Mars 2010

Inspecteur
Fabrice IGONE

Le comptable affirmé, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SOMME NUMÉRIQUE PHILEAS NET pendant l'année 2009 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.



A

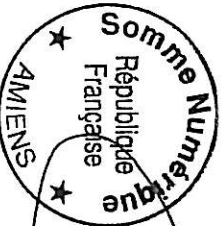
Le 11 MARS 2010

[Signature]
Ivonne [nom]

Vu par
émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 28 DS 15 par l'organe délibérant qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats

A Amiens

le 11.06.10



[Signature]